

Tchad: le nouveau Représentant du HCR plaide pour l'intégration des écoles et centres de santé des camps de réfugiés dans le système national

Depuis sa nomination, M. Mbili Ambaoumba, multiplie les rencontres avec les membres du gouvernement tchadien pour voir comment son Agence peut travailler avec les structures de l'Etat pour une meilleure gestion de certains services des camps de réfugiés.



Rencontre chaleureuse entre le Représentant du HCR, M. Mbili Ambaoumba, et la Ministre tchadienne de la Santé, Mme Ngarmbatina Odjimbeye Soukate, et leurs collaborateurs (Photo UNHCR/I. Diane)

N'Djamena, 20 octobre 2017 (UNHCR) - Le nouveau Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Tchad, Monsieur Mbili Ambaoumba, a rencontré la Ministre tchadienne de la Santé, Madame Ngarmbatina Odjimbeye Soukate, mercredi 18 octobre 2017.

C'est le dernier membre du gouvernement tchadien, que rencontre Mbili Ambaoumba, qui depuis la remise de ses lettres de cabinet le 15 septembre dernière, s'est notamment entretenu avec les Ministres de la Formation Professionnelle et de l'Education Nationale. Il a également effectué une visite de familiarisation à l'est et dans la région du Lac, au cours de laquelle il a rencontré les gouverneurs du Sila, du Ouadaï et du Lac ainsi que les autorités traditionnelles, préfectorales et sous-préfectorales de ces régions.

Au cours de toutes ces rencontres, le Représentant a réitéré la gratitude du HCR au peuple et aux autorités du Tchad pour l'hospitalité et la solidarité manifestées à l'égard des réfugiés depuis plus d'une décennie ainsi que le soutien continu au personnel du HCR et de ses partenaires dans l'accomplissement de leurs tâches.

Lors de sa rencontre, mercredi, avec la Ministre de la Santé, Mbili Ambaoumba a plaidé pour l'intégration des 19 centres de santé des différents camps de réfugiés, dans la cartographie sanitaire du Tchad. Une mesure qui inciterait le Ministère de la santé à déployer quelques agents pour soutenir le fonctionnement de ces centres de santé des camps de réfugiés.

Tout en soulignant qu'il s'agirait pour les services gouvernementaux de jouer leur rôle régalien, le Représentant du HCR a précisé que le HCR continuera à soutenir ces structures « dont 25% des patients sont des Tchadiens provenant des villages voisins ».



Le Représentant du HCR et la Ministre de la Santé, à l'issue de leur réunion de travail

Mbili Ambaoumba, qui était jusqu'à sa nomination comme Représentant, le chef de la Sous-Délégation du HCR à Goré, a partagé l'expérience du centre de santé construit par le HCR dans le village de Beureuh, situé entre les camps de réfugiés centrafricains de Gondje et Amboko. Ce centre accueille aussi bien des patients réfugiés que tchadiens. « C'est ce genre d'intégration que nous voulons » a déclaré le Représentant tout en saluant l'excellente collaboration qui existe entre le HCR et les structures de l'Etat, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Pour sa part, Madame Ngarmbatina Odjimbeye Soukate, s'est félicitée de la « nouvelle approche du HCR prenant en compte les populations locales dans les activités mises en œuvre en faveur des réfugiés ». De façon anecdotique, elle a mentionné l'octroi d'une voiture à un de ses collaborateurs dans la région du Lac quand elle était Ministre de l'Action Sociale.

La Ministre de la Santé a exprimé son accord de principe pour l'intégration des centres de santé des camps dans la carte sanitaire du Tchad, avec bien entendu le soutien technique et financiers du HCR tout en soulignant que « la santé de la population relève avant tout de l'action du gouvernement ».



Entretien cordiale et constructif entre les deux personnalités et leurs collaborateurs sur la situation des réfugiés et des Tchadiens qui les accueillent

Sur le champ, les deux personnalités se sont entendues pour formaliser tout cela à travers une correspondance du HCR au ministère et ont instruit leurs collaborateurs pour examiner les meilleurs moyens pour mettre en œuvre ce processus d'intégration.

Le Représentant a suggéré de tirer des leçons de l'expérience avec le ministère de l'éducation en mettant en place des mesures d'accompagnement et de motivation pour le personnel de l'Etat déployés dans les camps. Appuyant cette

suggestion, la Ministre a partagé son expérience avec un réfugié congolais et a indiqué que le personnel devrait aussi être préparé psychologiquement avant d'être déployé auprès des personnes vulnérables comme les réfugiés, qui ont vécu des événements douloureux.

Le Tchad accueille une population réfugiée de plus de 407.000 réfugiés composée notamment de Soudanais (79%) installés à l'est, des Centrafricains (18%) dans le sud, des Nigériens dans la région du Lac ainsi que de diverses nationalités, vivant surtout dans la capitale, N'Djamena et au Lac. Les réfugiés représentent environ 4% de la population tchadienne et la majorité d'entre eux, en l'occurrence les Soudanais, sont dans une situation d'asile prolongée.